

Bruxelles, le 8 juin 2026
(OR. en)

9955/26

ECOFIN 714
UEM 199
SOC 302
EMPL 134
COMPET 657
ENV 600
EDUC 194
ENER 304
JAI 698
GENDER 49
JEUN 91
SAN 371
ECB
EIB

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
Objet:	Recommandations de la Commission pour des recommandations du Conseil concernant les politiques économique, sociale, structurelle, budgétaire et de l'emploi des États membres

Recommandations par pays

Conformément aux dispositions relatives au Semestre européen, la Commission a présenté au Conseil, le 3 juin 2026, vingt-sept recommandations de recommandations du Conseil concernant les politiques économique, sociale, structurelle, budgétaire et de l'emploi des États membres.

Ces recommandations combinent des recommandations en matière d'économie et d'emploi, sur la base de l'article 121, paragraphe 2, et de l'article 148, paragraphe 4, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Elles sont conformes au règlement 2024/1263, en vigueur depuis le 30 avril 2024, et, le cas échéant, aux recommandations sur les mesures de prévention des déséquilibres macroéconomiques prévues à l'article 6, paragraphe 1, du règlement n° 1176/2011.

À l'issue du processus préparatoire au niveau du Comité, le Conseil procédera à l'adoption formelle des textes définitifs après que le Conseil européen aura débattu d'une conclusion sur les grandes orientations des politiques économiques des États membres et de l'Union, conformément à l'article 121, paragraphe 2, du TFUE.

Les recommandations de la Commission pour des recommandations du Conseil concernant les politiques économique, sociale, structurelle, budgétaire et de l'emploi des États membres pour 2026 figurent dans les documents énumérés à l'annexe de la présente note.

BELGIQUE:	10116/26
BULGARIE:	10117/26
TCHÉQUIE:	10118/26
DANEMARK:	10119/26
ALLEMAGNE:	10121/26
ESTONIE:	10122/26
IRLANDE:	10123/26
GRÈCE:	10124/26
ESPAGNE:	10125/26
FRANCE:	10126/26
CROATIE:	10127/26
ITALIE:	10128/26
CHYPRE:	10129/26
LETTONIE:	10130/26
LITUANIE:	10131/26
LUXEMBOURG:	10132/26
HONGRIE:	10133/26
MALTE:	10135/26
PAYS-BAS:	10136/26
AUTRICHE:	10137/26
POLOGNE:	10138/26
PORTUGAL:	10139/26
ROUMANIE:	10140/26
SLOVÉNIE:	10141/26
SLOVAQUIE:	10142/26
FINLANDE:	10143/26
SUÈDE:	10144/26